



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 28 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA Stéphane, Mme RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, Mme GUERRINI Simone, Mme OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, Mme OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, Mme COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, M. CANEGGIANI Joseph, Mme CORTICCHIATO Caroline, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, Mme PIETRI Aghitella, Mme JEANNE Isabelle, Mme BERNARD Camille, M. CASTELLANA Guy, Mme SICHI Annie, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, Mme FALCHI Isabelle, Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, M. BACCI Christian, Mme FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, Mme ZUCCARELLI Marie, Mme VILLANOVA Emmanuelle, Mme MASSEI-MANCINI Aurélie, M. CHAREYRE Antony, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, Mme LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, Mme FERRI-PISANI Rose-Marie, Mme SANGUINETTI Julia, M. CASASOPRANA François, Mme FATTACCIO Françoise, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PUGLIESI Pierre	à	M. PAOLINI Antoine
M. CAU Pierre	à	M. VANNUCCI Stéphane
M. PIERI François	à	M. CERVETTI Charles
Mme GUIDICELLI Maria	à	M. LUCIANI Paul-Antoine

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA Marie-Ange, Adjointe au Maire ; M. GOMILA Jean-Michel, Mme RIERA Catherine, M. FILIPPI Joseph, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	41
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Juillet 2014

Délibération N°2014 /203

Location de véhicules neufs longue durée sans chauffeur. Autorisation de signer le marché.

Monsieur le Député-Maire expose à l'Assemblée :

La présente consultation a pour objet la location de véhicules neufs longue durée sans chauffeur. La procédure choisie est celle d'un appel d'offres, passé en application des articles 33 3^{al.} et 57 à 59 du Code des marchés publics. Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé aux organes de publication BOAMP/JOUE, www.marchesonline.com, www.achatpublic.com, et le site internet de la Ville le 17 mars 2014. La date de remise des offres a été fixée au 28 avril 2014 à 11h00. La durée du marché est de 48 mois

Les prestations sont réparties en 4 lots désignés ci-dessous :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	Location 1 véhicule type « 4x4»
2	Location de 11 véhicules type utilitaire
3	Location de 3 véhicules type multispaces
4	location de 8 véhicules type petite citadine

Les variantes n'étaient pas autorisées et les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

<i>Critère</i>	<i>Pondération</i>
1-Qualité et Performance technique	40%
2-Prix des prestations	30%
3-Délai de livraison	10%
4-Service après-vente et assistance technique	20%

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 11 juillet 2014 a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER Monsieur le Député - Maire à signer et à exécuter le marché concernant la location de véhicules neufs longue durée avec l'entreprise suivante :

- **Lot 1 : Location 1 véhicule type « 4x4»**
PUBLIC LLD pour un montant de 33 606,72 € HT
- **Lot 2 : Location de 11 véhicules type utilitaire**
DIAC LOCATION pour un montant de 110 315,04€ HT
- **Lot 3 : Location de 3 véhicules type multispaces**
PUBLIC LLD pour un montant de 30 461,76€ HT
- **Lot 4 : location de 8 véhicules type petite citadine**
DIAC LOCATION pour un montant de 83 020,80€ HT

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République
Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques
Vu le Code Général des collectivités territoriales
Vu le Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006) notamment les articles 33 3^oal. 57 à 59 du Code des marchés publics
Vu l'arrêté municipal n°2011/885 du 3 mai 2011 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics

Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville qui dans sa séance du 11 juillet 2014 est chargée d'attribuer le marché à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres
Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 juillet 2014

**AUTORISE EXPRESSEMENT M. LE MAIRE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

A signer et exécuter le marché concernant la location de véhicules neufs longue durée sans chauffeur avec l'entreprise suivante :

- Lot 1 : Location 1 véhicule type « 4x4 »**
PUBLIC LLD pour un montant de 33 606,72 € HT
- Lot 2 : Location de 11 véhicules type utilitaire**
DIAC LOCATION pour un montant de 110 315,04€ HT
- Lot 3 : Location de 3 véhicules type multispace**
PUBLIC LLD pour un montant de 30 461,76€ HT
- Lot 4 : location de 8 véhicules type petite citadine**
DIAC LOCATION pour un montant de 83 020,80€ HT

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LAURENT MARCANGELI
DEPUTE-MAIRE


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140728-2014_203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/08/2014
Publication : 06/08/2014

Pour l'autorité Compétente
par délégation

